

UVSQ

université PARIS-SA

FORUM DES MASTERS - MASTER 2 DROIT DES CONTENTIEUX PUBLICS

Présentation du Master 2 Droit des contentieux publics /
Responsables du Master - Béatrice BOISSARD et Olivier PLUEN

La formation professionnelle est au cœur de la stratégie pédagogique du Master 2. Elle vise prioritairement à l'acquisition et à la consolidation de trois aptitudes professionnelle fondamentales :

- » analyse juridique et synthèse de données complexes et évolutives ;
- » construction d'une argumentation rationnelle, critique et convaincante ;
- » clarté, efficacité et réactivité de l'expression (orale et écrite), à travers des les cours théoriques et pratiques assurés par des universitaires et des praticiens

spécialisés ; Un stage obligatoire de 3 mois minimum fait l'objet d'un rapport donnant lieu à une soutenance devant un jury.

La partie la plus substantielle du mémoire de stage inclut une " étude spéciale " permettant aux étudiants d'aborder une question théorique en des termes et exigences strictement identiques à ceux d'un véritable mémoire de recherche. Des recherches peuvent être ponctuellement sollicitées par les enseignants, dans le cadre de l'organisation de leurs propres enseignements (en vue, notamment, de la réalisation par les étudiants d'exposés-conférences).

Les diplômés seront également aptes à aborder l'ensemble des branches du droit des contentieux publics, sans ignorer les aspects de contentieux judiciaire.

[Visionner la présentation vidéo](#)
